

COMMUNE DE ST MARTIN DE ST MAIXENT (DEUX-SEVRES)

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUILLET 2020**

Le 28 juillet deux mil vingt, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Erick BAUDRY, Jean-Pierre GARAUULT, Claude VEILLON, Philippe JUMEAU, Aurélie MERCIER, Eric SCHANEN, Jacques CAILLETON, Paulette BRANDEAU, Ingrid DOUZENEL.

Absentes excusées : Chiara CLAIRC (pouvoir à GARAUULT Jean-Pierre), Sandra JAMBON (Pouvoir à Angélique CAMARA)

Absentes : Nathalie STANGALINI, Céline ADAM.

Date de convocation : 22 juillet 2020

Secrétaire de séance : Paulette BRANDEAU

Aucune remarque n'étant observée sur le compte rendu du 23 juin, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1-Décision modificative budgétaire n°1 (2020-07-01)

Suite à une anomalie constatée sur les opérations d'ordre mentionnées au budget 2020, il convient de régulariser les montants inscrits au budget, de la manière suivante :

En Investissement recettes

Chapitre	Article	Baisse de crédits	Augmentation de crédits
041	238 Avances corporelles	-0.10€	
010	10226 Taxe d'aménagement		+0.10€

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil adopte la modification budgétaire présentée ci-dessus.

2 – Tarifs cantine-garderie pour l'année scolaire 2020/2021 (2020-07-02)

Madame le Maire propose au conseil municipal de revaloriser les tarifs cantine garderie pour l'année 2020/2021 après sondage auprès des communes avoisinantes.

M. Erick Baudry précise que le coût de l'assiette a augmenté et qu'il est de l'ordre de 2.29€.

Monsieur Jumeau souhaite connaître les justifications de cette augmentation des tarifs. La hausse du prix des matières premières, la consommation de produits locaux et la diminution des déchets engendrent un coût supérieur et justifient cette revalorisation selon Madame Camara.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, par 11 voix pour et deux voix contre, les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2020, soit :

Intitulés	Tarifs applicables au 01/09/2020
Repas élève cycle maternel et primaire	2.39 €
Repas stagiaire école	3.92 €
Repas personnel école (tous services) et personnel communal	2.46 €
Repas personnel enseignant et élus	4.64 €
Repas personnes extérieures	8.67 €

Détermine le tarif de garderie scolaire par enfant :

Famille	Tarifs applicables au 01/09/2020 matin ou soir Par enfant
1 enfant	1.07 €
2 enfants	0.74 €
3 enfants et plus	0.64 €
Séquence exceptionnelle	3.26€

3- Modification n°1 du règlement intérieur de la salle communale de Fiol (2020-07-03)

Le règlement intérieur visant à réglementer l'usage de la salle de Fiol a été adopté en avril 2019 par le conseil municipal. Mme le maire propose d'apporter les modifications suivantes au règlement intérieur de la salle, modifications applicables au 1^{er} septembre 2020 :

- A l'article 1^{er} : objet : **suppression de la fourniture d'un garant, habitant la commune, pour le loueur non résident sur la commune.**
- A l'article 6 : **sécurité, hygiène et maintien de l'ordre :**
Rajout de la phrase : **Lorsque les parents louent une salle pour leur enfant mineur, la mairie exige la présence constante d'un adulte pour s'assurer du bon déroulé de la fête. Les loueurs engagent leur responsabilité civile (voir pénale) en cas de dommages ou de troubles à l'ordre public.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil adopte la modification de ce règlement intérieur.

4- Acquisition d'un radar pédagogique (2020-07-04)

A la demande des habitants de la commune et cela, afin de sensibiliser les usagers de la route à la vitesse à laquelle ils roulent, la municipalité envisage l'acquisition d'un radar pédagogique.

M. Jean-Pierre Garault explique que ce sont des radars solaires amovibles. M. Eric Schanen s'interroge sur l'efficacité de ce dispositif.

Madame le Maire précise que la mise en place de ce radar pourra être accompagnée de la présence inopinée des gendarmes sur la commune.

Dans ce cadre, trois entreprises ont été consultées mais seulement deux ont fait une proposition aux élus. Après projection d'un tableau comparatif, l'offre retenue est celle de la société Elan Cité pour la somme de 2589.60 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise, avec 11 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre, l'achat de ce radar pédagogique et autorise le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

5- Transfert du bungalow au stade (2020-07-05)

Madame le Maire explique à l'assemblée que le permis de construire étant accordé, la commune peut désormais procéder au déplacement du bungalow situé au groupe scolaire sur le stade municipal comme cela avait été initialement prévu.

Seul le devis Cougnaud est proposé aux élus pour le transfert puisque c'est l'entreprise qui avait installé le préfabriqué au groupe scolaire à l'origine.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil valide le devis de l'entreprise Cougnaud pour un montant de 6563.70 € TTC.

6- Demande de subvention de l'association Red Team Poker (2020-07-06)

Mme le Maire indique avoir reçu un dossier de demande de subvention de M. Bazerque, représentant l'association Red Team Poker.

Après de nombreux échanges, les membres du conseil municipal votent et décident à l'unanimité de ne pas accorder de subvention au Red Team Poker.

7- Urbanisme (droit de préemption urbain) (2020-07-07 à 09)

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens ci-après :

<i>Nature du bien</i>	<i>Réf cadastrale</i>	<i>Adresse</i>
Terrain et maison	AB 10	2 rue Jardin des Trois Versennes
Terrain et maison	AC 135	6 impasse des Carrières
Terrain et maison	AA 91	10 route de Soignon

10- Informations diverses

10-1 Marché du jeudi matin :

Madame Angélique CAMARA informe le conseil de la venue à compter de la mi-août de M. Martial qui tiendra tous les jeudis matin un stand de fruits et de légumes. Mme Allard, « L'Épicerie de la Place », sera également présente sur le marché à partir du 6 août. Ces deux nouveaux stands s'ajoutent à la charcutière « Jammet sans ma cochonnaille » et à la librairie « Les Mots volants » déjà présents sur le parvis de la mairie les jeudis matin.

10-2 Aide aux Jeunes :

L'Aide aux Jeunes, installée par la municipalité précédente, sera maintenue pour l'année scolaire 2020/2021. Cette aide de 15 € est destinée aux jeunes de 6 à 18 ans qui pratiquent un sport ou une activité culturelle. Le flyer sera distribué courant septembre aux habitants. A noter la modification du règlement qui précise désormais que si l'activité n'est pas présente sur le territoire du Haut Val de Sèvre, l'aide sera attribuée.

10-3 Distribution de masques :

M. Erick Baudry informe le conseil que 135 foyers sur 466 sont venus récupérer les masques offerts et distribués par la municipalité en mairie.

Une nouvelle permanence se tiendra le samedi 1^{er} août de 9h30 à 12H.

10-4 Modification des horaires de garderie

Madame le Maire rappelle qu'à partir du 1^{er} septembre 2020 la garderie sera désormais ouverte jusqu'à 19h les lundis et jeudis.

10-5 Plan de relance départemental :

Suite au plan de relance « 1000 chantiers » lancé par le Département des Deux-Sèvres, Mme le Maire annonce que la commune est éligible pour 3 chantiers pris en charge à hauteur de 50% de la dépense HT pour un montant plafonné à 10 000 € HT. Les trois propositions de chantiers évoquées sont : réfection des locaux du stade, réfection de la rue de la Colline aux Chênes, rafraîchissement du hall de la mairie.

10-6 Travaux de la RD182 :

Madame le Maire informe les élus que les travaux qui viennent de s'achever sur la RD 182 ont fait l'objet d'un investissement du conseil départemental d'un montant de 55 000 €.

10-7 Festivités du mois d'août 2020 :

Pour rappel, une séance de cinéma en plein air aura lieu au stade le vendredi 21 août 2020 à 21h30. Le festival Traverse ! sera également présent sur la commune au lavoir des Genets le mercredi 26 août à partir de 19H.

10-8 Achats de petits mobiliers pour l'école

Suite à la réunion de la commission scolaire le 15 juillet dernier, il a été décidé de l'achat de différents mobiliers pour le groupe scolaire Emile Naslin : deux vitrines d'affichage, trois supports vélo, deux meubles de rangement ainsi qu'une cuisine pour les maternelles.

10-9 Fauchage :

Suite aux deux interventions de fauchage réalisées par l'entreprise SNC SABJ La Miche aux Moines, Mme la Maire accompagnée de deux adjoints ont rencontré M. Baraton afin de faire un point sur le travail effectué.

10-10 Elections Sénatoriales :

En vue de l'élection pour le renouvellement des Sénateurs, les élus rencontrent actuellement les candidats qui les sollicitent en mairie.

10-11 Recrutement en vue d'un remplacement temporaire d'un agent technique :

Suite à l'indisponibilité d'un agent technique, une procédure de recrutement a été lancée pour effectuer un remplacement temporaire pouvant aller de 1 à 3 mois.

10-12 Date des prochains conseils : Les prochains conseils municipaux se tiendront en mairie le 8 septembre, le 6 octobre, le 3 novembre et le 8 décembre 2020.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 à 20H.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 22 Heures 30.

CAMARA Angélique	BAUDRY Erick	<i>JAMBON Sandra Absente excusée</i>
GARAULT Jean-Pierre	CHANTREAU Michel	BRANDEAU Paulette
<i>CLAIRC Chiara Absente excusée</i>	DOUZENEL Ingrid	<i>JUMEAU Philippe</i>
<i>ADAM Céline Absente</i>	<i>VEILLON Claude</i>	MERCIER Aurélie
CAILLETON Jacques	STANGALINI Nathalie <i>Absente</i>	SCHANEN Eric